



REVUE DE PRESSE

IFAS Centre hospitalier de Thiers - 2023

Règlementation

1. Arrêté du 9 juin 2023

Un nouvel arrêté relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au DEAS est paru en juin, les modifications portent :

- Un assouplissement des modalités d'évaluations des modules : au sein d'un même bloc de compétences, les notes se compensent entre elles. Cette compensation ne peut s'opérer que pour les notes supérieures ou égale à 8/20.
- Les modalités d'évaluation des compétences en milieu professionnel évoluent : les notes chiffrées sont remplacées par des appréciations suivies de la validation ou non de la compétence.
- Une commission de validation de l'acquisition des résultats (CVAR) est mise en place. Cette commission se prononce sur la validation ou non de l'acquisition des compétences en milieu professionnel et de son parcours scolaire en prenant en compte l'évolution de l'élève durant son année de formation.
- Afin de favoriser leur réussite, les élèves en cursus partiel peuvent bénéficier de 35 heures maximum d'Accompagnement Pédagogique Individuel en plus des 35 heures déjà existantes. Ces heures sont prescrites dans un contrat pédagogique liant l'apprenant et le directeur de l'IFAS et deviennent alors obligatoires.

2. Augmentation des quotas

Les besoins en aides-soignants sur le territoire sont importants sur les secteurs hospitaliers et médico-sociaux, par conséquent de nombreux postes restent vacants ou occupés par des personnels non qualifiés. Ce métier est considéré comme métier sous tension. Afin de répondre à cette offre, l'IFAS a formulé une demande auprès de la Région pour augmenter ses quotas courant mai 2023.

En date du 12 octobre 2023, l'institut a reçu un arrêté autorisant l'IFAS à augmenter sa capacité d'accueil de 30 à 35 élèves par session de formation.

L'équipe pédagogique s'est réjouie de l'obtention de ces 5 places supplémentaires.

Nouveautés

1. Portes ouvertes

L'IFAS a organisé les 2 et 10 juin 2023, 2 demi-journées de portes ouvertes afin de promouvoir la formation et se faire connaître.

Ces portes ouvertes ont permis de faire découvrir les nouveaux locaux, les nouveaux équipements mis à disposition des élèves et notamment l'outil de simulation.

Ces rencontres ont permis aux formatrices et aux professionnels aides-soignants présents d'échanger et de faire la promotion de la formation auprès des visiteurs :

- En construction d'un projet de reconversion professionnelle
- En poursuite d'études
- Futurs élèves pris en charge par leurs employeurs en formation

La présence d'une personne en charge du développement clientèle de l'Institut Des Métiers de Clermont-Ferrand a permis de promouvoir auprès des jeunes de moins de 30 ans la voie de l'apprentissage.

2. Nouveaux équipements

L'IFAS a bénéficié d'une subvention de la Région d'un montant de 4612 € afin de mettre à disposition des élèves 3 postes informatiques.

Cette mise à disposition d'équipements numériques de qualité améliore les conditions de travail des élèves et permet de diversifier les activités pédagogiques : travail de recherche, consultation de revues professionnels en ligne

Ces postes informatiques sont en place depuis juillet 2023.

L'IFAS poursuit son engagement de modernisation de ces équipements dans un objectif d'attractivité de l'institut en améliorant les conditions d'accueil des élèves.

3. Animation auprès des résidents EHPAD

Dans le cadre du projet pédagogique autour de l'animation, les élèves ont proposé 2 demi-journées récréatifs auprès des résidents des EHPAD Le Belvédère et Aquarelle, les 28 avril et 10 octobre 2023.

Diverses animations ont été menées :

- Loto musical
- Jeux confectionnés par les élèves : puissance 4, chamboule-tout, billard japonais...
- Représentation des scènes cultes du film « La soupe aux choux »
- Présentation de danses des divers pays d'origine des élèves, Maroc, Mayotte, Soudan, La Réunion, sans oublier l'Auvergne
- 3 ateliers bien-être : coiffure, pose de vernis, modelage des mains

Ces activités récréatives ont rencontré un vif succès auprès des résidents et de leurs familles.

4. Audit qualité auprès des usagers

Les élèves ont mené une enquête auprès des usagers des différentes unités du Centre Hospitalier et des 2 EHPAD : Le Belvédère et Aquarelle.

Dans le cadre de leurs activités pédagogiques les élèves ont construit la grille d'audit en collaboration avec la cellule qualité du Centre Hospitalier, le 4 avril 2023.

Dans un second temps, les élèves ont conduit l'audit auprès des usagers le 21 septembre 2023.

5. Job dating

Pour la 1ere fois, l'équipe pédagogique a organisé une journée Job Dating avec des établissements hospitaliers, services de soins à domicile, EHPAD ...

Sept établissements étaient présents, après une présentation aux élèves de leurs structures, ceux-ci ont reçu individuellement les élèves intéressés.

Ce projet a été très apprécié des employeurs, et ils ont encouragé l'équipe pédagogique à reconduire l'initiative.